



Extinction nocturne de l'éclairage public

Vous êtes invité(e) à nous donner votre avis en répondant au questionnaire figurant au dos de cette feuille (vous pouvez dupliquer le document si les personnes de votre foyer ont des avis différents).



Après 6 mois d'extinction nocturne dans la commune, les élus souhaitent connaître le ressenti des habitants afin de déterminer la suite à donner. Les contraintes sanitaires ne nous permettent pas d'organiser une réunion publique et ce questionnaire recensera le sentiment des habitants.

Nous rappelons que ce dispositif simple, fiable et bon marché permet d'engendrer des économies d'énergie et financières, l'objectif initial étant de contribuer au financement du déploiement de l'éclairage en basse consommation (ampoules LED) qui permettra de rallumer à terme le réseau à moindre coût.

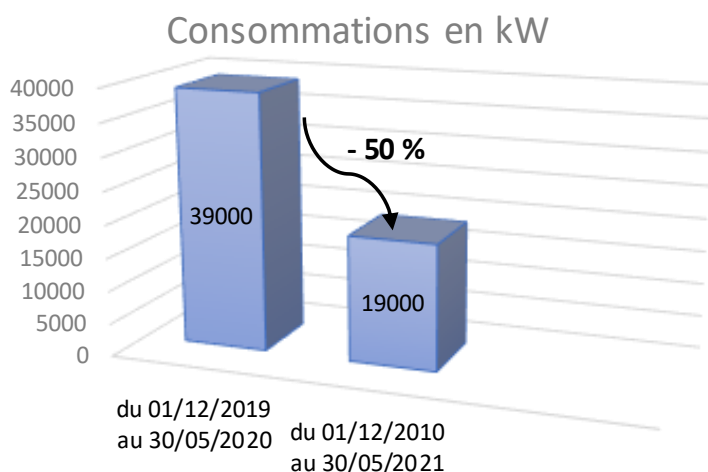
La démarche est éco-responsable et il est à présent prouvé que l'extinction de l'éclairage public n'a aucune incidence sur le taux de la criminalité et de la violence, 80 % des vols et agressions ayant lieu en plein jour.

Rappelons les autres atouts : protéger la biodiversité, garantir une meilleure qualité de nuit et protéger la santé humaine, préserver le ciel nocturne, limiter la pollution lumineuse.

Comparatif des consommations

En raison de la période encore récente de l'extinction nocturne, les consommations et les prévisions d'économie sont informatives et ne peuvent pas être interprétées de manière exacte sur le moyen terme.

Sur la période de 6 mois de test, on observe un gain d'environ 20 000 kWh, soit 50 % de gain sur la consommation électrique de l'éclairage public de la commune. Le gain final est estimé à environ 30 % du coût sur la période « test ».



Le gain de consommation pourrait évoluer en passant tout le village en LED avec des fonctionnements nocturnes abaissés de 40 % par exemple, voire plus selon les quartiers et les équipements, avec un investissement de l'ordre de 25 000 € par an sur 3 ans. Les économies réalisées contribueraient au financement de l'équipement de l'ensemble du village en ampoules LED.

Nom de la rue où vous résidez :

1. Quelle est votre tranche d'âge ?

18-40 ans

41-65 ans

65 ans et plus

2. Avez-vous remarqué l'extinction nocturne de l'éclairage public ?

Oui

Non

3. L'extinction entre 23h00 et 4h00 vous a-t-elle gênée ?

Pas du tout

Plutôt OUI

Plutôt NON

Enormément

4. Pour quelle raison cette extinction vous a-t-elle gênée ?

Sentiment d'insécurité

Difficulté à vous déplacer

Sentiment d'isolement

Autres (précisez) :

5. Etes-vous favorable à la poursuite de l'extinction à l'identique ...

Pas du tout

Neutre

Oui

Très favorable

6. ... ou en modifiant la plage horaire ?

Pas de
changement
(23h-4h)

22h-5h

Minuit-5h

Pas d'extinction

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de répondre au questionnaire. Il ne vous reste qu'à le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie **avant le 15 juillet 2021** ou l'envoyer par mail à : communication@oberhergheim.fr

Le résultat de ce sondage sera communiqué dans un prochain numéro du FLASH INFOS.

MAIRIE

Lundi 17h-19h – Mardi à vendredi 10h-12h
03 89 49 45 05 / mairie@oberhergheim.fr

Directeur de publication : Corinne SICK
Rédacteurs : Nathalie HAUSHERR et l'ensemble des membres
de la commission Communication